Observatoire climat

Généré le 21 octobre 2025 à 02:58 depuis le site www.observatoireclimat-hautsdefrance.org Page /

Déchets ménagers incinérés : production d'électricité

PressionÉnergie

Mise à jour de l'article le 10 septembre 2024

Mise à jour de la donnée le 22 juillet 2024

L'énergie produite par l'incinération des déchets ménagers peut être valorisée par les Unités de Valorisation Energétiques (UVE), historiquement dénommées Unités d'Incinération des Ordures Ménagères (UIOM) lorsque la performance énergétique était inférieure à 65%. Ces installations peuvent à la fois produire de l'électricité et de la chaleur. Par convention (UE), la moitié de l'énergie finale produite par l'incinération d'ordures ménagères est considérée d'origne renouvelable (biomasse des papiers, cartons, bois, fruits, légumes...). Les chiffres présentés ici constituent le bilan de la production électrique nette renouvelable des déchets ménagers incinérés dans les Hauts-de-France.

Afficher la suite

Déchets ménagers incinérés : production d'électricité

Choix de l'année: 20232022202120202019201820172016201520142013201220112010

Total: 168 GWh

Pour l'année 2023, la production totale d'électricité renouvelable vendue dans les réseaux provenant de la valorisation des déchets ménagers des 9 UVE des Hauts-de-France s'élève à 168,2 GWh. Cette production est sensiblement au même niveau qu'en 2010, avec toutefois des fluctuations visibles au cours des 14 ans d'historique des données.

fiche Déchets ménagers incinérés : production d'électricité **Poids (128,26 ko), Format (VND.MS-EXCEL)**

<u>Télécharger</u>

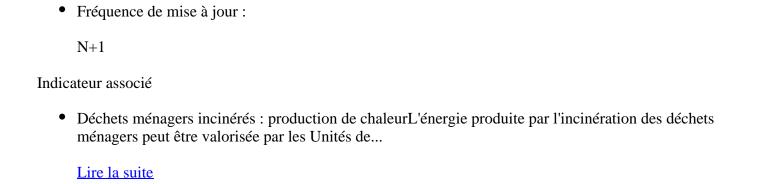
Production de l'indicateur

•	Échelle disponible :
	communale
•	Unité:

GWh

• Disponibilité:

N+1



© Cette publication est réutilisable dans les conditions de la licence Creative Commons. <u>Pour en savoir plus</u>